

## Entretien J. Magniez

Je ne fais qu'expliquer les méthodes de calcul, je ne veux pas donner mon avis sur s'il faut réduire ou non la dette publique.

Il faut aller voir Karine Berger qui s'est totalement excitée sur la dette grecque, qui travaillait encore ici il n'y a pas si longtemps.

Il n'y a pas beaucoup de gens qui parlent de la dette en soi mais elle fait partie de ceux qui ont un avis tranché, avec Sterdyniak, mais il faudrait quelqu'un de l'autre bord.

### 1) En quoi consiste votre travail à l'INSEE.

C'est compliqué, je suis un peu off-line car normalement j'ai dépassé l'âge de la retraite mais je continue quand même.

Mon travail c'est la comptabilité nationale. La dette publique c'est, en terme de quantité de travail et de préoccupation, un petit morceau et en plus un morceau qui n'est pas au centre des comptes nationaux à l'origine. J'étais responsable des méthodes et des concepts mais j'ai délégué ça à quelqu'un de plus jeune. Je suis actuellement conseillé sur l'ensemble du conseil conceptuel notamment sur tout ce qui est biens et services des comptes publics et l'ensemble des comptes nationaux. Ce qui est un domaine assez vaste. Il y a peu de gens qui connaissent tout le système.

Ici (à l'INSEE), il y a une unité au sein des comptes nationaux qui s'occupe des administrations publiques en général et donc des comptes dans la perspective de la surveillance des déficits et de la perspective de la dette et qui eux produisent des chiffres sur la dette sur des bases trimestrielles

Comme il y a pas mal de turnover dans la maison, dès qu'il y a des problèmes dans la finance publique, comme ils (les problèmes) sont tous très complexes, ça remontait vers moi. Une fois que j'avais résolu le problème sur le plan conceptuel, les gens passaient derrière moi pour résoudre le problème sur le plan matériel pour calculer les chiffres. Récemment on a intégré une partie de la dette de RFF dans la dette publique. C'est moi qui ai trouvé la méthode pour le faire.

### 2) On s'intéresse à la dette nette et il est parfois difficile de bien cerner ce que l'on doit compter dans la dette de l'État ?

Il faut bien délimiter ce qu'on appelle la dette publique au sens de l'union monétaire (Maastricht) : c'est la dette dite du secteur des administrations publiques. Celui-ci est défini dans le champ de la comptabilité nationale comme étant l'État et toute la nébuleuse qu'il y a autour de l'État, les collectivités locales et toutes les entités qui gravitent autour des collectivités et enfin la sécurité sociale qui est un peu plus large que les champs du régime général. Ce n'est pas trop difficile à définir, il y a toujours des choses à la limite il faut parfois prendre des décisions qui sont d'un point de vu politique pas toujours faciles à faire passer. Disons que l'imagination des gouvernants c'est de passer la charge, c'est-à-dire : « ça ce n'est pas une administration publique... »

Il y a aussi la définition, pour le déficit : somme des dépenses moins les recettes. Ce

n'est pas si facile que ça. Quand il y a de l'argent qui sort ou qui rentre en général ça se voit mais parfois si vous sortez de l'argent qui vous sera rendu ce n'est pas une dépense, c'est un prêt. Matériellement c'est parfois un peu plus compliqué.

En bord des recettes et des dépenses, des entités publiques peuvent emprunter et ça forme alors un passif. Dans l'ensemble des passifs qui existent on est limité (en termes maastrichtien). Tout ce qui apparaît au passif des entités ne va pas être inscrit dans la dette quand la frontière n'est pas simple. Notamment en terme de crédits commerciaux. L'État va allonger ses délais de paiement (pas en France). Quand on obtient un crédit de notre fournisseur c'est un passif mais pas une dette aux sens de Maastricht. Maintenant si systématiquement, la pratique commerciale c'est 3 mois de délais, si on réparti sur 2-3 ans ça pose un problème car on n'emprunte pas directement mais notre contrepartie ne va pas pouvoir suivre il va devoir emprunter donc il y a aussi des frontières.

Ça c'est la dette, ce qu'on peut mettre dans la dette nette ce sont les actifs en contrepartie, en général dans la dette nette on pense aux actifs financiers. On peut aussi imaginer que l'État emprunte pour faire construire un bâtiment et on peut mettre en contrepartie l'actif que représente le bâtiment. Cependant c'est compliqué parce que ça peut être très difficile de valoriser un tel actif. Alors que les actifs financiers sont valorisés sur des marchés, donc c'est plus simple. C'est intéressant car Maastricht c'est en dette brute et pas nette mais parfois il y a (dans le cas du Royaume-Uni) ils ont nationalisé une banque (majoritaire dans la RBS). Donc, ils la nationalisent... Le problème c'est que la banque n'est pas classée en tant qu'administration et il y a parfois des secours aux banques, l'État va garantir un certain type d'actif ou de dette qui appartient à une banque qui reste une banque. Et il crée des structures avec ce secours donc la dette devient une dette publique. En général il l'acquiert en contrepartie d'actifs financiers même si le ratio est 100 de dette pour une valeur de marché de 20. Donc dans la dette on prend seulement 80. Donc résonner en dette nette permet d'être plus précis. Même sans changer le traité la Commission doit porter un jugement sur les chiffre par exemple « ok la dette à augmenté de 100 milliards mais la charge nette c'est ça ... donc ça va ».

Il y a quand même des organismes publics qui ont des dépôts, l'État aussi (de moins en moins). C'est comme une banque c'est un passif donc dette maastrichtienne.

Les titres émis par l'administration (obligations, titres à court terme). Il y a aussi pas mal de prêts accordés par les banques aux organismes dépendant de la sécurité sociale.

### 3) Et ces prêts et ces obligations rentrent où ?

Dans la dette de Maastricht.

### 4) Pourquoi prend on en compte la dette brut et pas la dette nette dans le traité de Maastricht ?

Le critère de dette brute suffisait. Le problème de dette nette est arrivé avec les problèmes qu'ont connus les États avec les banques après 2008. Mais à l'époque de Maastricht il n'y avait pas eu d'affaires aussi massives que ça avant 2008. C'est là que

je vois l'intérêt de la dette nette (uniquement les actifs financiers). Par exemple, Sterdyniak a dit à la radio «mais c'est pas très grave, l'État a tant de dette mais comme il a plein d'actifs... (Ce n'est pas si grave)» à l'époque la quantité d'actifs non financiers en particulier était très importante donc d'était vrai que la richesse de l'État était positive, il y avait plus d'actifs que de dette. Le problème c'est que les actifs en comptabilité nationale sont valorisés (actifs financiers) de façon assez audacieuse. Toutes les forêts domaniales sont évaluées avec des prix de marchés alors qu'elles ne seront jamais vendues. Et même si un jour l'État les vendait massivement pour récupérer de l'argent leurs prix s'effondreraient. C'est un problème général de comptabilité nationale, on est toujours en valeur de marché. Mais on agrège des valeurs de marché que chaque personne prise individuellement pourrait réaliser mais, si tout le monde le faisait en même temps ce ne sera plus le prix pratiqué. Donc c'est très théorique, on ne peut pas mettre en face des actifs qui ont des valeurs de marché « inventées », qui ne sont pas des produits de marchés.

Ce qui se passe depuis quelques années, c'est que l'État qui avait des actifs immobiliers avec forte valeur de marché les a vendus et s'est désendetté ce qui est le meilleur moyen de réduire la dette nette.

L'histoire de la dette nette, je l'ai vu c'était certaines opérations qui étaient retardées et qui ont coûté très cher aux États car ils n'ont pas voulu trancher au moment où c'était encore jouable. Le concept de dette nette était alors pertinent.

Quand on résonne en comptabilité les grandes entreprises (car c'est public) diffusent des comptes, des états financiers et quand on regarde les rapports financiers, il y a la partie rapport de gestion et les comptes. Dans le rapport de gestion il y a toute une appréciation qui est faite par le dirigeant donc c'est toujours un peu biaisé, donc il va dire : on va enregistrer tel ou tel truc mais il faut mettre en perspective. Des comptes tous seuls cela n'existe pas, il faut un commentaire ou un discours qui accompagne. Or de ce point de vue la c'est la Commission qui a un pouvoir d'appréciation. Par exemple elle aurait pu se prononcer en 2002 quand la Grèce est rentrée (dans la zone euro). La Grèce satisfaisait les critères de finance publique mais la Commission aurait pu dire qu'il y avait des tas d'éléments par exemple sur l'inflation, la dette publique qui n'étaient pas satisfaisants. Et même en 96, lors de l'entrée de la France et l'Allemagne, la Commission aurait pu dire que les critères sont formellement respectés mais on reste dubitatifs. Donc la Commission a un pouvoir d'appréciation. Elle pourrait donc avec un traité qui prend en compte la dette brute, que le seuil n'est pas respecté mais en contrepartie il y a des actifs qui réduisent l'impact négatif de l'augmentation de la dette publique.

La dette nette, si elle n'est pas prise en compte dans les rapports, peut être intégrée dans un discours et exercer un pouvoir sur la prise de décision. C'est d'ailleurs pour ça que depuis 2008, la Commission publie la dette et aussi un tableau complémentaire qui met en face les actifs dans le détail, toutes les garanties qui augmentent tous les passifs potentiels qui risquent de s'ajouter à la dette, mais en contrepartie tous les actifs qui viennent atténuer cette surcharge supplémentaire.

Donc autour de la transmission des simples chiffres de déficit et de dette, la Commission via Eurostat rassemble toute une série de chiffres additionnels qui sont publiés dans la notification des données relatives à la dette du mois d'avril, un discours

un peu organisé sur l'état des finances publiques.

5) Pour vous les seuls actifs qui sont pertinents de calculer dans la dette nette, ce sont les actifs qui ont une valeur de marché?

Oui, pour être objectif, sinon c'est n'importe quoi.

Nous, à la comptabilité nationale on met tout en valeur de marché, même la dette obligataire de l'état on la calcule en valeur de marché donc ça dépend des taux d'intérêt des marchés.

Par contre pour Maastricht c'est en valeur nominale.

Les chiffres qu'on publie dans la comptabilité nationale, cette dette de l'État va être un peu différente de celle qu'on envoie à la Commission européenne dans le cadre de Maastricht. Pour les actifs qui ont une valeur de marché on compte, les prêts accordés par exemple mais surtout les actions, les titres de participation dans les entreprises « publiques ».

En général on peut considérer comme l'a fait Sterdyniak que les administrations publiques ont quand même énormément d'actifs et que l'État n'a pas d'action. L'État et les administrations publiques émettent de la dette pour investir, ce qui était prévu dans les critères secondaires de Maastricht qui était la formation d'un capital fixe qui devait venir en atténuation du jugement sur la dette. En principe, on peut imaginer un système parfait où 60% des publics soit gagé par un montant équivalent d'actifs (routes, bâtiments publics, ...)

Et l'État normalement rembourse toujours, mais se refinance. Comme l'enjeu des dettes perpétuelles en Grèce, quand on se refinance il faut quand même prouver qu'on peut payer les intérêts.

Ce qui intéresse les prêteurs ce sont les intérêts et non pas le principal. Le principal est toujours remboursé sauf cas exceptionnel (Argentine). On emprunte pour rembourser l'échéance suivante, il faut avoir des garanties.

6) C'est finalement comme une chaîne de Ponzi, n'est-ce pas ?

Non, une chaîne de Ponzi, c'est j'emprunte pour payer les intérêts des précédents. Tandis que là c'est j'emprunte...

Quand vous avez des actionnaires vous ne les remboursez jamais sauf quand vous liquidez votre boîte. Mais les actionnaires vous prêtent de l'argent et s'ils ne veulent plus investir ils essaient de revendre leurs actions sur le marché. C'est alors que le cours peut s'effondrer.

L'État n'a pas ces moyens là, car personne n'est propriétaire de l'État. Donc le seul moyen de l'État c'est d'emprunter, grâce à des titres sans risques. L'État emprunte puis il rembourse et quand ça arrive à échéance il réemprunte.

Si l'État gère correctement sa dette et que les prêteurs sont rassurés, il peut toujours émettre de la dette. « Si tout va bien, on peut toujours émettre et tout le monde prêtera ».

Le problème c'est quand les investisseurs perdent confiance, à l'échéance les prêteurs ne veulent plus prêter. C'est ce qui est arrivé à la Grèce.

7) Ya-t-il un niveau critique de dette et qu'est ce que vous en pensez ?

Normalement je ne dois pas vous donner mon avis là dessus, mais ... ils ont été accusés d'avoir des données un peu curieuses...

8) Mais théoriquement il n'y a pas de niveau ?

Avec les particularités d'un État, le mieux c'est d'avoir une dette qui est gagée par des actifs. S'endetter à long terme pour financer des charges courantes, aucun acteur économique ne s'amuse à faire ça. Il faut faire du court terme pour du court terme ou long terme pour du long terme. Il faut adapter ses échelles pour ses passifs et ses actifs. Le pouvoir de l'État c'est de taxer, qui n'est pas un actif économique mais on peut seulement taxer jusqu'à une certaine limite.

9) De prendre en compte la dette nette, en sommant seulement des actifs qui ont une valeur de marché cela n'impacte-t-il pas la crédibilité de l'état ? Car ces actifs peuvent être volatils et en cas de crise on pourrait voir la dette exploser.

Là c'est personnel et technique. Le critère aujourd'hui n'est pas foncièrement mauvais, il faudrait que dans l'appréciation on prenne en compte les actifs. On parle des banques qui sont stables et pas des hedge-funds. Ce sont des banques qui avaient des prêts (parfois un peu risqués). Et en mettant des moyens techniques on peut quand même évaluer une valeur de marché relativement fiable. Par exemple un prêt avec une valeur nominale de 100, où on peut espérer récupérer 60 alors on compterait 60. Les entreprises publiques sont quand même des actifs pas très volatils et les autres actifs dont il a été question récemment étaient des prêts bancaires qui ont mis les banques en difficulté. Or l'État peut accepter de les aider, mais les banques ne peuvent pas continuer à vivre comme ça.

On aurait alors intégré dans la dette nette, la valeur provisionnelle des prêts et pas la valeur théorique mais la vraie valeur de remboursement.

Il ne faut pas surestimer la différence entre la dette nette et la dette brute, c'est de l'ordre de 5-10% de la dette brute. On est loin de l'égalité, ce n'est pas grand chose, il faudrait retrouver les tableaux pour s'en rendre compte.

10) Justement on a les tableaux, la dette notifiée était à 91,8% en 2013 et la dette nette était à 83,9%.

Pourquoi on rapporte toujours la dette au PIB et pourquoi ça avait fait consensus dans les critères de Maastricht ?

Je crois mais je n'en suis pas sûr. Vous avez raison parce qu'on compare une dette qui s'étale sur plusieurs années alors que le PIB c'est sur une année donc ça ne fait pas sens.

Mais le critère opérationnel est celui qui est politiquement le plus significatif. Les dirigeants politiques utilisent le déficit.

Le déficit est un flux et est donc homogène par rapport au PIB. Le rapport est donc numériquement légitime. Et le déficit n'est jamais que, toutes choses étant égales par ailleurs, la variation de la dette.

Le raisonnement c'était en fait... Il y avait un chiffre de 60% qui trainait car il arrangeait tout le monde. Mais disons que ce n'est pas idiot. Vous verrez si vous faites de l'économie, il y a un nombre miraculeux c'est 66% qui revient tout le temps.

La fonction Cobb-Douglas c'est 66%, on est à 2/3. On aime bien être à 2/3 c'est plus de la moitié et moins que 100%

On disait que quand on a une dette qui est soutenable à 60%, le taux de croissance est de l'ordre de 3% en volume 2% en prix et 5% en valeur nominale.

Donc si le PIB augmente de 5% pour que la dette reste à 60% il suffit que la dette augmente de 5%. Et 5% que multiplie 60 ca fait 3%.

Donc le ratio 3% de déficit il est lié à ça. Ce qui veut dire par exemple que l'année dernière on avait fait 0,4 donc on aurait dû accepter un déficit de 0.24. Maintenant c'est ça le drame des chiffres. Car comme on a fixé 3 dans un contexte de croissance donné, si un jour on revient à 3, si un jour on est à 2.8 on peut encore dépenser 0.2 même si on est à 1% de croissance et 0% d'inflation, c'est hallucinant.

11) Pourquoi ne suit-on pas le raisonnement que vous venez de faire ?

Je ne sais pas, c'est compliqué comme débat publique. Je ne sais pas ... les décideurs le savent, après ce qu'ils en font c'est différent.

Mais la logique c'est ça, il y a un lien entre PIB, déficit, dette. Les trois sont totalement imbriqués.

Vous voyez bien, quand on a un déficit de 4 et une croissance de 0.25 à 1 la dette explose. Et puis la dette c'est un « paquebot » pour l'arrêter c'est très difficile.

C'est quand même 50 milliards d'intérêts chaque année.

C'est ça le cœur du problème, le problème intergénérationnel. Et c'est le problème que les allemands ressentent fortement. Le problème de la dette ce n'est pas le remboursement mais c'est la charge d'intérêt lié à la dette. C'est ça qu'on paye tous les ans, donc si la démographie diminue alors la dette se posera à ceux qui n'ont pas bénéficié de la dette et elle sera très lourde.

Ce sont les intérêts qui sont calculé sur une dette cumulée depuis une dizaine d'année. Donc dans 10 ans les gens payeront la dette d'aujourd'hui. Et comme je l'ai dit c'est très difficile à ralentir.

12) Mr Lemoine nous a parlé de l'importance d'évaluer le patrimoine, avec notamment ce que fait la Grèce aujourd'hui ?

Elle suggérait de le faire, mais je pense qu'ils ne sont pas trop d'accord. Ah oui, vous pensez ?

Non, historiquement je ne pense pas que la Grèce puisse vendre ses îles...

13) Pour vous évaluer le patrimoine ça n'a aucun intérêt ?

Si ça a un intérêt mais il faut faire attention, par exemple pour des biens territoriaux, on peut arriver à mettre un chiffre d'abord pas très précis et puis on ne peut pas le vendre de façon massive. C'est toujours le problème des actifs publics. Si l'État veut vendre des actifs il doit y aller doucement, car il y a beaucoup de monde qui est prêt à acheter, avec tout les quantitative-easing et toutes les liquidités qu'il y a dans le monde il suffit d'attendre que les prix baissent.

Ou alors tout vendre à une seule personne et en une seule fois !

Pour les actifs grecs c'était le port de Pirée. Je ne sais plus quelle entreprise chinoise avait acquis une partie des installations du Pirée depuis 4-5 ans et il y avait un projet de vendre l'intégralité des installations mais ils ont arrêté.

14) Ils parlaient aussi de l'aéroport d'Athènes.

Ce que je ne comprends pas c'est pourquoi Marseille ne s'est pas jeté sur le truc en leur faisant une belle offre.

15) Le problème c'est que ça appartient à l'État le port ou à la ville

Je pense que c'est à l'État.

16) Donc les Grecs le gardent en se disant on pourra le revendre à un autre moment plus cher ?

Je ne sais pas, c'est symbolique. Quand j'ai entendu parlé que le Pirée était en vente ça m'a fait un choc, j'ai fait 7 ans de grec ancien et je dis que le Pirée n'est pas à vendre ! Il devait aussi y avoir les télécommunications grecques qui devaient être à vendre mais ils ont aussi arrêté.

En fait c'est une privatisation ? Oui c'est ça.

17) Nous aimerions que vous nous commentiez ce tableau et que vous nous donniez votre avis. C'est un tableau qui montre l'évolution des différentes composantes de la dette.

### 3.101 Dette des administrations publiques (S13) au sens de Maastricht (\*) et sa répartition par sous-secteur

Milliards d'euros et %

Intitulés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En milliards d'euros							
S13 - Ensemble des administrations publiques	1 248,9	1 354,2	1 527,2	1 627,9	1 749,4	1 865,8	1 949,5
S1311 - Administration publique centrale	990,6	1 085,5	1 218,4	1 289,5	1 375,9	1 478,8	1 555,5
S13111 - État	947,2	1 054,7	1 182,1	1 259,5	1 351,4	1 454,8	1 534,0
S13112 - Organismes divers d'administration centrale	43,4	30,8	36,3	30,0	24,5	24,0	21,5
S1313 - Administrations publiques locales	137,4	148,3	157,3	163,3	168,9	176,1	182,3
S1314 - Administrations de sécurité sociale	120,9	120,4	151,5	175,1	204,6	210,9	211,7
En % du produit intérieur brut							
S13 - Ensemble des administrations publiques	64,2	67,9	78,8	81,5	85,0	89,2	92,2
S1311 - Administration publique centrale	50,9	54,4	62,8	64,5	66,8	70,7	73,6
S13111 - État	48,7	52,8	61,0	63,0	65,6	69,6	72,6
S13112 - Organismes divers d'administration centrale	2,2	1,5	1,9	1,5	1,2	1,1	1,0
S1313 - Administrations publiques locales	7,1	7,4	8,1	8,2	8,2	8,4	8,6
S1314 - Administrations de sécurité sociale	6,2	6,0	7,8	8,8	9,9	10,1	10,0

(\*) Dette au 31/12 de chaque année au sens du règlement n° 3605 de la Commission Européenne.

Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee

Pourquoi c'est la dette de l'État principalement qui explose ?

C'est le point de départ, car c'est l'État qui possède la plus grande partie de la dette.

Mais il y a des organisations qui arrivent quand même à diminuer la dette, pourquoi ?

Oui mais ils sont très marginaux, vous pouvez couper votre téléphone.

Il faut quasiment considérer l'administration publique centrale comme un bloc, le reste c'est pas ... ce sont des entités qu'on met à part car elles ne rentrent pas dans les lois de la finance. Mais on n'est pas très cohérent la dessus, donc il faut considérer les deux ensemble.

La sécurité sociale c'est un peu compliqué. Car au début il y avait un truc qui récupérait la dette sociale, la CADES et à l'origine on l'avait classé avec les administrations centrales dans les ODAC.

Donc maintenant la dette sociale (déficit cumulé des régimes de sécurité sociale) est avec la sécurité sociale qui grossit.

Ce n'est pas non plus une croissance aussi rapide que celle de l'État.

Ça a presque doublé en 7 ans

Qu'est ce qui est vraiment inquiétant ?

C'est le total de toutes façons, en plus dans un pays comme la France, tout est tellement imbriqué. Dans un pays fédéral où on organise des ratios entre le 13/11 et le 13/13 ce serait différent, c'est-à-dire que l'État aurait moins de dette et que relativement les États fédérés auraient plus de dette.



Vous avez quand même sur les administrations publiques centrales une augmentation de moitié, on passe de 50 à 75, alors que sur la sécurité sociale c'est une augmentation du tiers.

En fait, c'est l'État qui coupe ...

L'État il est contraint, par exemple des contraintes constitutionnelles sur les collectivités locales qui doivent présenter des budgets très contraignants.

18) Est ce que les politiques d'austérité comme celle en Espagne ont permis d'endiguer l'évolution de la dette publique ?

Dans le cas de la Grèce c'est même le contraire. En terme de ratios, comme le PIB a diminué environ 25% la dette a changé mais le ratio a explosé.

De toute façon avec la politique qu'ils ont menée, ils n'ont pas pu réduire la dette publique absolue. Au pire elle serait restée constante mais même pas, car ils ont retrouvé un excédent primaire.

Le déficit public a continué d'être positif et le PIB a diminué donc le ratio a diminué.

Et en Espagne ?

C'est la même chose sauf que maintenant elle est dans une phase peut-être plus ... Mais j'ai vu que les projections de croissance pour l'Espagne étaient assez positives en 2015.

Donc c'est sûrement une réussite ?

Je ne sais pas.

19) On a compris qu'il y avait Eurostat au niveau européen, est ce que ça ne se répète pas un peu avec l'INSEE ?

Alors Eurostat c'est la Commission européenne, donc de ce point de vue là, ils récupèrent les données qu'on leur transmet et ils les prennent en charge au nom de la Commission.

20) Est ce qu'il y a des débats sur la méthodologie ?

En principe Eurostat fait un peu la police sur les chiffres et toutes les questions qui sont posées en terme de contour, de traitement de telle et telle intervention. C'est un débat permanent entre les INS et Eurostat.

Ce sont les INS qui font les comptes des administrations publiques et qui les transmettent à Eurostat.

Est ce qu'Eurostat émet un avis ?

Sur les chiffres non, c'est la Commission. Eurostat se contente de rassembler les chiffres et de vérifier que les règles, les normes comptables ont été respectées par les

pays.

21) Vous dites qu'il y a des débats par rapport à la méthode, est ce qu'il y a une certaine méthode qui revient assez souvent parmi les différentes INS ?

Par exemple on peut se pencher sur la question du traitement des recettes de privatisation. Si vous aviez demandé à un budgétaire en 1990, elles amélioreraient la situation budgétaire, car les recettes de privatisation permettaient d'équilibrer le budget. Et nous (INSEE) on a dit non les recettes de privatisation ce ne sont pas des recettes. C'était des titres, puis je les ai vendus et maintenant c'est de l'argent. Mais je ne l'ai pas dépensé et je n'ai pas eu de recette ni de ressources supplémentaires qui permettent de me financer. J'ai seulement eu une richesse qui a changé de forme.

Ça s'est bien passé mais après il y a eu le problème des recettes indirectes de privatisation. Par exemple vous vendez..., vous avez un organisme qui appartient à une entreprise publique qui est vendue et l'argent remonte jusqu'à l'État. Alors dans certains pays on considère ça comme des dividendes mais on a dit non, ce n'est pas un dividende c'est la même chose.

Et là les Grecs ont fait des trucs assez curieux.

Il y a aussi eu l'histoire de France Telecom, qui n'était franchement pas clean.

La Soulte ?

Oui, qui est maintenant traitée, si vous regardez la série historique des chiffres, en 97 on est passé en dessous de 3%.

Ils ont changé à posteriori ? Ce qu'ils ont proposé pour rentrer dans l'Europe ?

Si c'est une Commission exceptionnelle on ne la prend pas en compte, par exemple dans les critères de Maastricht on considère 3% si ce sont 3% de façon permanente.

Maintenant si une année vous descendez beaucoup, c'est accidentel et il faut relativiser. Mais néanmoins le coup de France Télécom était techniquement de mon point de vue pas si stupide que ça, et les solutions qu'on a proposées en contrepartie n'étaient pas si intelligentes que ça. Le problème c'est que ce n'est pas une recette pérenne, comme par exemple les impôts qui sont des recettes permanentes

À l'époque on l'avait mis dans les recettes en 97, et on était à 2.9. Maintenant si vous regardez les chiffres alors que notre PIB a été revu à la hausse récemment on était à 3.3.

Il y a le PIB des années passées qui est revu ?

Oui car pour le PIB c'est scientifique mais c'est mesuré avec des conventions. Car en particulier c'est le PIB brut, tout ce qui est investissement ça a des frontières qui ont varié dans le temps. Comme par exemple les dépenses de la recherche on ne les comptait pas avant. Du coup le PIB a augmenté donc on refait toute la série jusqu'en 40. C'est légitime mais du coup on a augmenté le PIB. Donc le ratio aurait dû baisser, or le ratio est encore aujourd'hui supérieur.

22) Est ce que les politiques publiques peuvent vraiment influencer sur le niveau

d'endettement ?

Si vous regardez les comptes des États depuis 4-5 ans, il y a des États qui font de sacrés efforts.

Parviennent-ils à faire diminuer la dette ?

Alors il y a déjà des pays qui sont assez peu endettés. En France je suis très surpris quand j'entends les gens dire que la dette a augmenté à cause de l'aide qu'on a fourni aux banques. Alors qu'à part DEXIA ça n'a pas coûté très cher, si on arrive à 10 milliards d'euro tout compris c'est déjà bien.

Donc le problème c'est l'accumulation de dettes courantes.

23) La dette française est détenue à 60% par des entités étrangères, y aurait-il un intérêt à rapatrier la dette en France ?

Non je ne pense pas.

Donc une dette internationale c'est bon signe ?

Je dirais que c'est de bonne gestion car il vaut mieux diversifier ses prêteurs.

Ça ne pose qu'un problème, car si c'était comme les Italiens ou les Japonais il suffirait de créer un impôt sur la fortune. De gager un emprunt sur la fortune des gens et on demande aux citoyens de payer la dette.

Donc avoir des débiteurs nationaux ça a un avantage.

C'est à la fois une force et une faiblesse.

FIN ENTRETIEN

Document :

-le rapport Pébereau (Michel) de 2005 sur la dette publique. (Point de vue orthodoxe)

Contacts :

-Eurostat mais en février c'est difficile.

-Direction du trésor (lui demander).

-Ministre des finances allemand car ils sont très rigoureux sur la dette, c'est un autre point de vue.

-Institut de statistiques allemande : Albert Braakman (le contacter de la part de J Magniez).